



Communiqué de presse
Bourg-en-Bresse, le 3 décembre 2021

Le Département, La Poste et la Banque des Territoires s'associent pour contrer la désertification médicale dans l'Ain

Pour lutter contre la désertification médicale, le Conseil départemental de l'Ain a décidé de s'associer avec la Banque des Territoires et La Poste pour mettre en œuvre des actions concrètes de sa politique de santé et d'accompagnement des publics fragiles. Les trois entités ont signé ce jour une convention de partenariat innovante.

Le Conseil départemental de l'Ain a choisi la santé comme premier des cinq axes prioritaires de sa nouvelle mandature. Depuis 2018, il a obtenu l'enseignement de la première année de médecine dans le Département dès 2022, l'achat de cabines de télémédecine, le projet de construction d'une maison des internes et l'autorisation de salarier des médecins. Dans la continuité de ces actions, le Conseil départemental de l'Ain souhaite faciliter l'accès des Aindinois et des Aindinoises aux services de santé (médecine de ville et hôpitaux) et rendre le département plus attractif pour les professionnels de santé.

La Poste, acteur de proximité dans la prévention et le bien vieillir chez soi

L'autonomie, la prévention et la santé sont des priorités stratégiques pour La Poste afin de contribuer au bien vieillir à domicile, en lien avec les politiques publiques des territoires et les différents acteurs locaux. En s'adaptant à chaque territoire, La Poste cherche à accompagner les enjeux démographiques et à réduire les fractures territoriales et sociétales (fracture numérique, effritement du lien social, accès aux services de proximité y compris dans les territoires les plus isolés).

Dans le cadre de cette convention, La Poste approfondit les premières pistes de travail évoquées avec le Conseil départemental pour permettre le déploiement d'une « plateforme d'e-santé » visant à faciliter le télésuivi et/ou la télésurveillance de patients à domicile qui permettront, depuis l'hôpital, un cabinet de médecin libéral ou une maison pluri professionnelle de santé, de mieux suivre les patients et d'assurer une meilleure coordination de leur parcours de soins et un retour à domicile dans les meilleures conditions.

Elle devra permettre in fine de soulager la charge de travail des professionnels de santé. Un bouquet de services pourrait être aussi mis en œuvre dans la continuité de cette plateforme numérique afin de proposer des services du « quotidien » aux patients et habitants comme, par exemple, la livraison de médicaments, de repas à domicile, etc. Un autre objectif est de contribuer à mieux repérer les fragilités et les besoins des personnes à domicile afin d'anticiper et définir, par les



professionnels du territoire, un plan de prise en charge adapté pour un maintien à domicile dans les meilleures conditions.

Dans le cadre d'un nouveau dispositif « aller vers », La Poste va s'appuyer sur les facteurs en vue de repérer les fragilités intrinsèques des personnes, notamment en sortie d'hospitalisation, élargi au repérage des habitants en perte d'autonomie. Ce dispositif permettra de disposer des données qui viendront alimenter le 2ème plan Séniors 01, géré par le département.

La Banque des Territoires, prêteur et investisseur

La Banque des Territoires, favorise par ses actions la construction de solutions d'habitat ou d'hébergement adaptées, et investit et/ou finance des acteurs proposant des solutions immobilières répondant aux besoins des personnes devant bénéficier d'un accompagnement social ou sanitaire spécifique. Elle souhaite, en réponse au Ségur de la santé, accélérer la rénovation et la modernisation du secteur sanitaire, soutenir les stratégies territoriales de santé, accompagner l'hébergement des plus fragiles, développer le numérique et la e-santé.

Elle ambitionne d'être utile, en tant que prêteur, à la réalisation des travaux de réhabilitation, restructuration et adaptation des logements, résidences et EHPAD existants ; mais également de participer au développement de solutions d'habitat adapté et inclusif dans le département de l'Ain, en tant que prêteur et investisseur. Les actions de la Banque des Territoires ont pour but de favoriser le développement de solutions d'habitat ou d'hébergement spécifiques. La construction de logements pour les personnels soignants en fait partie et la Banque des Territoires souhaite jouer un rôle actif dans la réalisation du projet de maison des internes, vraie priorité aindinoise.

Une convention de partenariat innovante

Par cette convention de partenariat, La Poste, la Banque des Territoires et le Conseil départemental de l'Ain souhaitent mobiliser leurs énergies pour notamment lutter contre la désertification médicale dont souffre le Département et faire émerger des réponses innovantes permettant de favoriser le bien vieillir à domicile et dans des structures adaptées.



À propos Conseil départemental de l'Ain

Le Conseil départemental de l'Ain, institution de proximité au service de près de 650 000 habitants, accompagne tous les Aindinois à l'amélioration de leur qualité de vie, tout au long de leur existence. La solidarité, l'action sociale, la mobilité, l'aménagement du territoire, les infrastructures routières, la jeunesse, les collèges, la culture et le sport constituent ses différentes missions. En 2020, le Département a investi 618,2 M€, soit 960 €/habitant.

À propos du Groupe La Poste

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État. Le Groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, GeoPost, La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances un leader européen de la bancassurance et de la finance verte, Grand Public et Numérique. Neutre en carbone depuis 2012, La Poste distribue 17,9 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le Groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 15 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2020, le Groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 31,2 milliards d'euros, dont 40 % à l'international, et emploie près de 249 000 collaborateurs, dans 48 pays sur 4 continents dont 190 000 en France. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

À propos la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur-mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

Contacts presse

Conseil Départemental de l'Ain

Céline Moyne-Bressand - 04 74 22 98 33 - celine.moyne-bressand@ain.fr

La Poste

Jean-Pierre Buchaille - 06 30 70 86 97 - jean-pierre.buchaille@laposte.fr

Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes - Groupe Caisse des Dépôts

Anne-Laure Badaut - 06 31 06 82 34 - anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr